



Tél. 01 48 75 90 63

1, Avenue Marthe

94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Mail : andicat@wanadoo.fr

Champigny le, 14 octobre 2011

Ministère du travail, de l'emploi et de la santé
Monsieur Xavier BERTRAND
127 rue de Grenelle
75007 PARIS CEDEX 07 SP

Monsieur le ministre

A l'heure où s'organise la 15^{ème} semaine pour l'emploi des personnes handicapées, l'association nationale des directeurs et cadres d'ESAT (ANDICAT) qui regroupe les dirigeants de 1400 établissements et services employant 140 000 travailleurs handicapés, réitère avec insistance sa demande de diligenter une enquête de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), sur l'utilisation des ressources générées par l'application de la loi du 11 février 2005.

Ces ressources de 2 à 3 fois supérieures aux précédentes, ne nous semblent pas, au vu des résultats de l'intégration professionnelle, être utilisées réellement en faveur de l'emploi des handicapés – Il est plus qu'urgent de faire l'état des lieux et prendre les mesures qui s'imposent – ANDICAT demande également qu'une partie de ces sommes soient consacrées au financement, actuellement très insuffisant des ESAT (5 à 7 %). Ces établissements permettent aujourd'hui d'offrir une activité professionnelle à 140 000 travailleurs handicapés, les difficultés croissantes des ESAT ne peuvent que remettre en question l'emploi d'un nombre important de travailleurs handicapés.

La pérennisation à un niveau suffisant des aides de l'Etat est donc impérative.

Restant à votre disposition pour toute autre précision, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération la meilleure.

Gérard ZRIBI
Président d'ANDICAT
06 84 95 76 55